



DÉBAT NATIONAL

Exprimons-nous !

# DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ



Démocratie



Citoyenneté



Lieux de travail



Territoires

## L'ENJEU

**RECONSTRUIRE NOTRE PACTE DÉMOCRATIQUE EN RENFORÇANT LE POUVOIR D'AGIR DES CITOYENS DANS LES TERRITOIRES ET AU TRAVAIL.**

## LE SENS

Notre pays traverse depuis plusieurs années une crise démocratique qui se traduit par une défiance de plus en plus grande des citoyens à l'égard de la démocratie représentative, en particulier des élus politiques. Cette défiance touche aussi l'ensemble des institutions et des corps intermédiaires, organisations syndicales comprises.

Pour redonner son souffle à la démocratie et que chacun se sente représenté, il faut renforcer le pouvoir de débattre et d'agir des citoyens, multiplier leurs moyens d'expression à tous les niveaux de la société, y compris dans les entreprises et les administrations.

## NOS PROPOSITIONS

**DONNER DE LA VISIBILITÉ À L'ENGAGEMENT DES CITOYENS ET MONTRER SON UTILITÉ**



Autour de 20 millions de personnes sont engagées dans des actions caritatives, le sport, les loisirs, la culture, l'éducation populaire, l'écologie, les associations de parents d'élèves... Ce sont des bénévoles qui s'investissent dans le tissu associatif et leur nombre est en hausse depuis 2010.



Considéré par beaucoup comme trop faible, l'engagement militant dans les syndicats et/ou politique dans les partis est aussi une réalité, qui concerne près de 2 millions de personnes. Les représentants de la



CFDT agissent, en lien avec ses 623 000 adhérents, et obtiennent, au quotidien dans les administrations et les entreprises, des résultats améliorant les conditions de travail et le pouvoir d'achat.

Rendre visible cette multitude d'engagements et la vitalité du tissu social, c'est aussi rappeler que les associations, partis et syndicats sont aussi des lieux d'expression qui font vivre la démocratie, et qu'il est vital d'y participer ou de les soutenir.

**Consultation**

Quand le maire d'une commune a un projet d'infrastructures sportives, il peut réunir les présidents d'associations sportives pour évaluer les besoins et les attentes. Ces mêmes présidents peuvent réunir leurs adhérents pour les consulter. Cela rallonge et exige un cadre de consultation, certes, mais cela permet de renforcer la légitimité de la décision, qui sera prise au final par l'institution politique légitime élue.

Quand un élu local met en ligne son agenda de rencontres avec des associations ou des organisations syndicales, il montre l'utilité de les consulter et garantit la transparence du processus démocratique.

## FAVORISER LA PARTICIPATION DES CITOYENS AUX DÉCISIONS ET AUX POLITIQUES PUBLIQUES



Voter pour ceux qui vont écrire la loi ne doit pas priver les citoyens de participer plus directement à l'élaboration de cette loi, ou de toute autre forme de décision publique.



La compréhension, l'acceptation, voire la « co-production » des règles avec ceux qui en sont les premiers destinataires deviennent des impératifs. Car c'est aussi ce qui permet aux citoyens d'avoir un véritable accès aux droits sociaux.



La participation de toutes et tous permet l'expression des différents points de vue. Cela améliore la qualité de la décision, l'efficacité de sa mise en œuvre, et son acceptation par les citoyens, usagers et travailleurs.

La participation du plus grand nombre suppose des relations de confiance où ceux qui participent se sentent utiles et entendus. Cela passe par :

- le respect mutuel (dans l'écoute et le dialogue) et le respect des règles définies (par exemple, que les décisions prises en commun soient respectées) ;
- la compréhension des enjeux par toutes et tous, pour que le débat se situe sur le contenu, sans jeux de postures ou manipulations ;

La participation des citoyens à la décision permet d'accroître la légitimité de celle-ci, de susciter de l'engagement, même si la décision en tant que telle appartient à l'institution politique légitime (élu, assemblée, conseil d'administration). C'est aussi une question de démocratie.

**Démocratie participative**

Inciter à construire les choix politiques avec les personnes chargées de leur mise en œuvre (salariés, agents publics, associations,...) et avec les usagers.

Mettre en place dans les collectivités une part de budget participatif, permettant aux citoyens de choisir certains investissements ou projets.

Développer différentes formes de participation : utilisation du numérique, organisation de jurys citoyens...

Adopter une démarche participative dans l'évaluation des politiques publiques. Elle devra être réalisée régulièrement pour adapter et réorienter les décisions, au besoin.

### Le référendum n'est pas LA réponse pour améliorer la qualité de notre démocratie

En se concentrant sur le moment de la décision et en proposant un choix forcément binaire (« oui » ou « non ») sur un projet déjà rédigé, alors que la question est toujours plus compliquée qu'il n'y paraît, le référendum évacue un peu vite ce qui fait le propre d'une démocratie : la délibération. C'est à travers elle que le citoyen peut recevoir des informations, débattre, confronter avec d'autres ses opinions et arguments, et finalement donner son avis pour éclairer le décideur public. C'est de cela que dépend la qualité du débat public et de la participation citoyenne.

## FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE SUR LES LIEUX DE TRAVAIL



Les entreprises, les administrations, les services publics sont le premier lieu de la création de la richesse. Ce sont les travailleurs qui participent pleinement à ce processus. Ils doivent aussi pouvoir participer aux choix de leur entreprise ou administration – une organisation collective dont les travailleurs sont partie constituante. Ils doivent avoir leur mot à dire sur leur

travail, son organisation, les conditions dans lesquelles ils l'exercent.

Parce que c'est le travail et l'emploi qui donnent les moyens de vivre décemment, de faire des choix de vie, la confiance dans la démocratie passe aussi par plus de démocratie dans les lieux de travail, qui doit être acceptée par les employeurs.



### Généraliser les espaces d'expression des travailleurs

**EXEMPLE** Les élus de la CFDT appuient depuis de nombreuses années le développement d'espaces d'expression des travailleurs, car ils sont les mieux placés pour parler de leur travail.

Il faut obtenir un droit d'intervention pour les travailleurs sur les transformations de leur travail (cadences, évolution des tâches, conditions de travail).

### Exiger la transparence sur l'usage du CICE par les entreprises

**EXEMPLE** La démocratie au travail repose aussi sur la transparence et la transmission des informations. Les salariés sont en droit de connaître l'usage du CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) et de toutes les aides publiques dont bénéficient les entreprises, car il s'agit d'un effort de toute la collectivité nationale en leur faveur. Depuis 2012, le CICE devait permettre d'investir dans l'emploi, la formation, l'innovation, la transition écologique et numérique. Si beaucoup s'interrogent à juste titre sur son utilisation par les entreprises, avec des montants importants en jeu, c'est d'abord au niveau de chaque entreprise qu'il est indispensable de demander des comptes aux employeurs.

L'entreprise doit informer les salariés, par le biais du comité social et économique, du montant perçu de CICE et rendre compte des choix qu'elle a fait pour le répartir entre l'investissement, l'emploi et les rémunérations.

**Le soutien des salariés est essentiel pour permettre à leurs représentants élus au comité social et économique d'obtenir de la direction qu'elle communique ces informations et pour qu'ils orientent les choix dans l'intérêt de l'entreprise et des salariés.**